

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
TRAVAIL :- DEMOCRATIE :- PAIX

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

ORDONNANCE N° 13/79 DU - 9 JUIN 1979

portant approbation du prêt complémentaire
d'un million de Dinars Koweïtiens (environ
850 millions de Francs CFA) consenti à la
République Populaire du Congo par le Fonds
Koweïtien pour le Développement Economique
Arabe concernant l'exécution des travaux
de Réalignement du Chemin de Fer Congo-Océan

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

-
- VU l'Acte n° 38/PCT/CC du 30 mars 1979 portant fonctionnement et organisation des pouvoirs publics,
 - VU l'Ordonnance n° 21/69 du 24 octobre 1969 portant création de l'Agence Transcongolaise des Communications,
 - VU le décret n° 75/17 du 7 janvier 1975 autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux de construction de réalignement du Chemin de Fer Congo-Océan de TCHITONDI à LOUBOMO,
 - VU la Délibération du Conseil d'Administration de l'Agence Transcongolaise des Communications n° 11/77 ATC-CA relative au financement de l'augmentation du coût du réalignement du Chemin de Fer Congo-Océan,

LE BUREAU POLITIQUE ENTENDU :

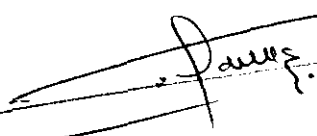
...../.....

ORDONNE :

ARTICLE 1er.- Est approuvé le contrat de prêt n° 125 du 5 octobre 1978 (Avenant signé par le Ministre des Finances de la République Populaire du Congo au contrat de prêt du 11 décembre 1976) par lequel le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe consent à la République Populaire du Congo un prêt complémentaire pour le financement du projet de réaligement du Chemin de Fer Congo-Océan d'un montant d'un million de **Dinars** Koweïtiens (soit 850 millions de Francs CFA environ).

ARTICLE 2.- La présente Ordonnance sera publiée au Journal Officiel de la République Populaire du Congo selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le - 9 JUIN 1979


Colonel Denis SASSOU-NGUESSO

